

Annexes n°3 et 4 : Présentation du projet

Dans le cadre du développement de son activité de maraîchage, la SCEA Philea souhaite implanter des serres chapelles sur une surface de 36 198 m². Le site d'implantation est localisé sur le territoire de la commune de Saint Colomban.

1.1 - Le maître d'ouvrage

Maitre d'ouvrage
SCEA Philea M Patrick Gallon La Merlennerie 44310 St Philbert de Grandlieu N° Siret: 48528088700020 gestion@primeurop.fr

2.2. Autres intervenants du projet

Cabinet d'architecture	Le Bureau d'études techniques	Service départemental de police de l'eau
Cabinet d'architecte Atelier 14 Mme Fleurance Laurence 1 bis, rue St Jacques 44190 Clisson Tel : 09-83-52-42-49	Cabinet FLI-CADEGEAU 53 Boulevard du 8 Mai 1945 - St-Macaire-en-Mauges 49450 Sèvremoine Tel : 02-41-49-07-74 info@flicadegeau.com	Direction Départementale du Territoire et de la Mer D.D.T.M (service eau environnement risque) 10, bd Gaston Serpette – BP53606 44036 Nantes cedex 01 Tel : 02-40-67-26-26

Commune de St Colomban	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
Commune de St Colomban 30 rue de l'hôtel de ville 44310 Saint Colomban 02 40 05 89 28	SAGE Logne Boulonge Ognon Grand Lieu Syndicat du Bassin Versant de Grand Lieu 2 allée des Chevrets 44310 St Philbert de Grandlieu Tel : 02 40 78 09 17

1.3 - Localisation du site d'étude

Nom du Projet : Serres multichapelles au lieu-dit « Landes de Rimans ».

Code Postal et commune : 44310 St Colomban.

Le projet est localisé au lieu-dit les Landes de Rimans, à 4,9 km au nord-est du centre bourg de St Colomban, à 250 mètres au sud du lieu-dit le Redour.

La situation géodésique est la suivante (en coordonnées Lambert 93) :

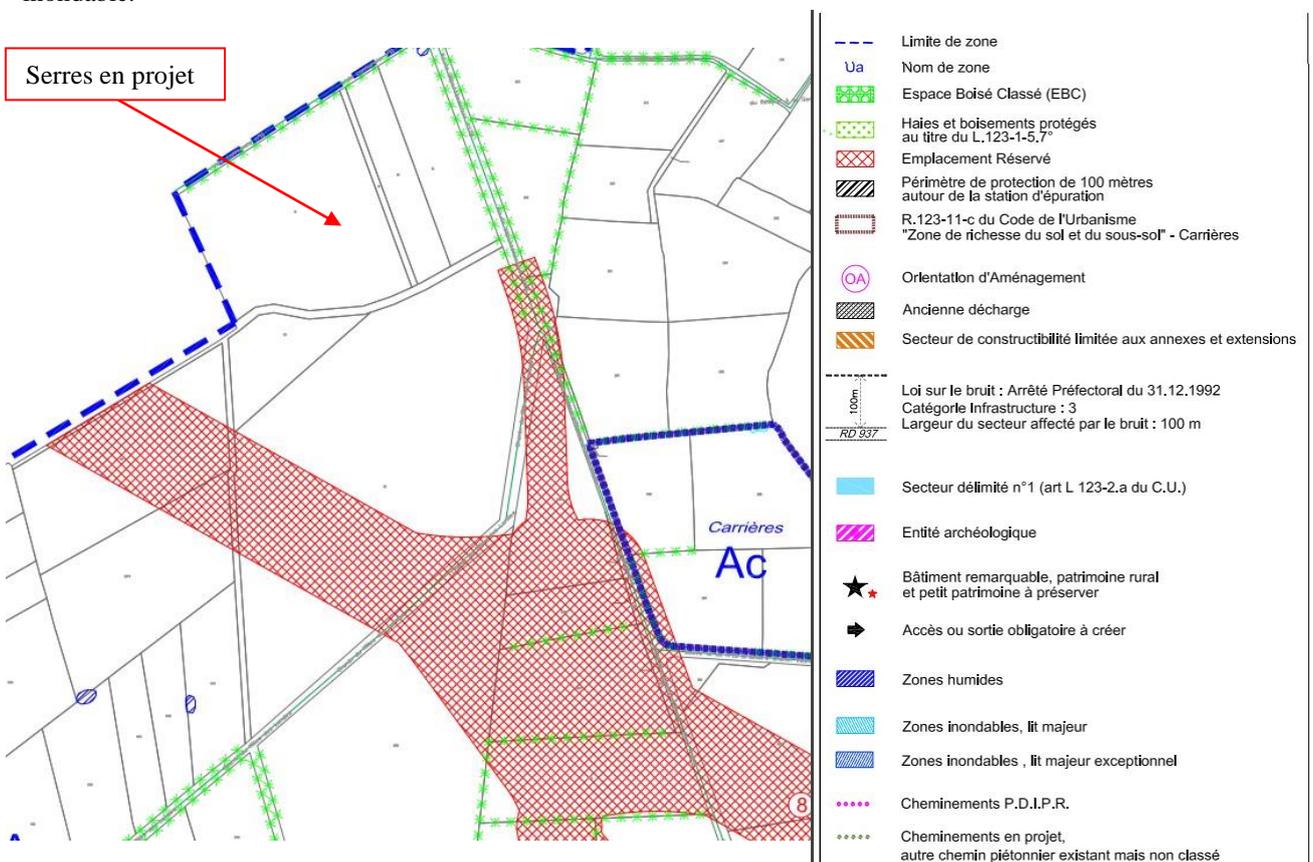
Lieu-dit	E (m)	N (m)
Les Landes du Rimans	353 261	6671 666

1.4 - Situation Cadastreale

La situation cadastrale est précisée dans le tableau ci-dessous :

Aire d'étude	Numéros des parcelles cadastrales concernées	Surface
Les Landes du Rimans	N° 8, 9, 10, 11, 13 et 14	61 236 m ²

L'opération se situe dans la zone A du Plan Local d'Urbanisme approuvé en date du 21 juin 2012. La zone A couvre des terres agricoles, à protéger en raison de leur potentiel agronomique, biologique et économique et se situant en zone inondable.



1.5 – Description du projet

La SCEA Philea envisage la création de serres chapelles sur la commune de St Colomban.

Il s'agit d'un lot de serres chapelles plastique comme présenté ci-après :



Au total 1 bloc de 26 chapelles de 6 mètres de hauteur au faîtage et 3 mètres au niveau des cheneaux d'évacuation des eaux pluviales couvrira une superficie de 36 198 m².

1.6 - Infrastructures et voiries

a) Géomorphologie

Le projet de serres multichapelles est implanté dans une zone aux caractéristiques géomorphologiques homogènes. On observe une pente faible inférieure à 1 % orientée vers le nord.

A l'avenir, la situation géomorphologique de la parcelle ne devrait pas évoluer.

b) Les voiries et les espaces verts

L'accès à la parcelle se fait par la route départementale n°178 à l'est puis par une voie communale dite « chemin des mésanges » au nord du site.

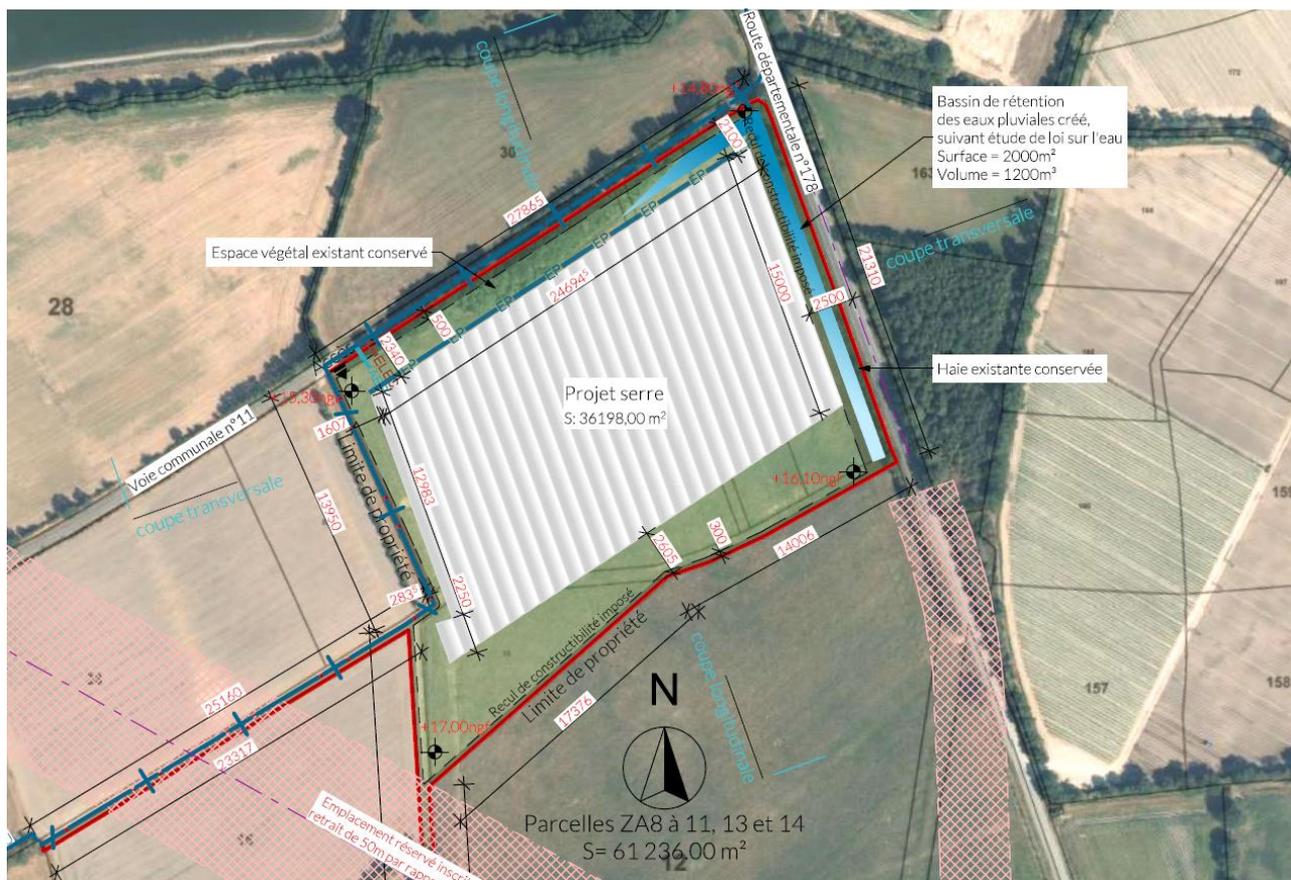
Les zones d'espaces verts correspondent aux fossés, bandes enherbées, champs en plein air. La parcelle est encadrée au nord, à l'est et à l'ouest par des haies bocagères. Elles sont composées d'espèces locales (églantier, prunellier, aubépine, chêne, frêne, bourdaine, nerprun...). Elles seront intégralement préservées.

c) Evacuation des eaux pluviales

La collecte des eaux de ruissellement des serres chapelles se fait par l'intermédiaire de réseaux des eaux pluviales. Elles seront dirigées vers un bassin de rétention-régulation qui sera implanté à l'angle nord de la parcelle. Les eaux du bassin seront évacuées vers un fossé communal qui s'écoule en limite nord du site d'étude (celui-ci rejoignant le ruisseau du Redour situé à 50 m au nord du site en projet :

N° de l'exutoire EP	Localisation par rapport à l'opération	Coordonnées géodésiques (Lambert 93)	Type de collecteur récepteur	Profondeur du collecteur (mètres)	Propriétaire du collecteur
EX/EP SCEA Philea	Nord	E : 353 214 N : 6671 756	Fossé	Environ 0,30 m	Commune de St Colomban

1.7 – Plan du projet



Plan extrait du permis de construire réalisé par le cabinet d'architecture Atelier 14

1.8 – Contexte environnemental

- Habitations

Les serres sont implantées en lieu et place de cultures maraichères dites de « plein champ ». Les zones d'habitations les plus proches sont situées à 220 mètres au nord, au lieu-dit le Redour. Elles sont masquées par plusieurs haies et arbres isolés déjà existants.

A noter que trois haies bocagères hautes multistrates sont présentes en limites nord, est et ouest. Celles-ci constituent d'ores et déjà un écran visuel vis-à-vis des futures serres. Celles-ci devront être conservées.

Ces haies bocagères multistrates jouent un rôle de refuge, nourricier et de corridor pour la faune locale, ainsi qu'un écran visuel vis-à-vis des parcelles avoisinant le site d'étude.

- Sites sensibles et Paysage

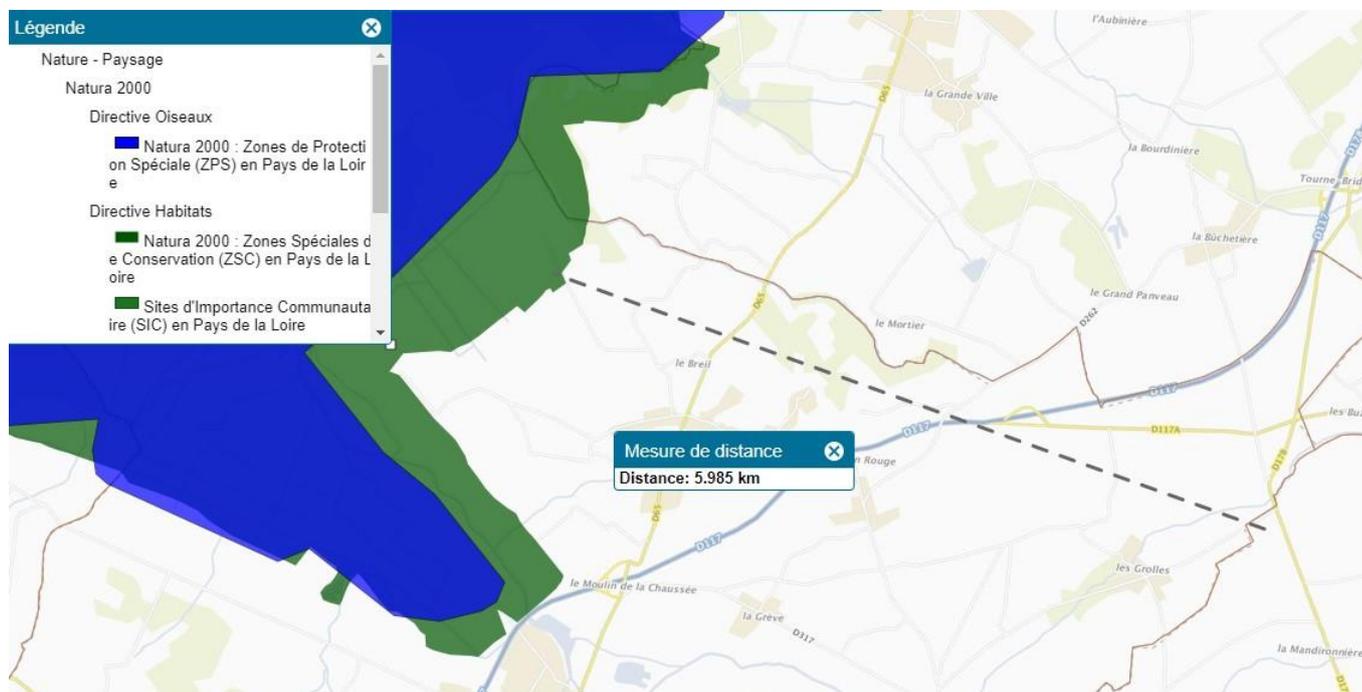
Le site d'implantation des serres ne présente pas de sensibilité écologique du fait de leur utilisation actuelle : culture maraichère. Il n'abrite pas d'espèces faunistiques ou floristiques remarquables ou protégées

Le projet de serres sera édifié dans le contexte paysager agricole et maraîcher (tunnels ou cultures de plein de champ) du site.

L'enclavement du site d'implantation et son bordage par des zones de boisement ou des haies périphériques étudié permettra au bloc de serres futures d'être non-visible des alentours proches (notamment des hameaux environnants).

Site Natura 2000

Aucune zone Natura 2000 n'est présente à proximité du site en projet. La plus proche correspond au « Lac de Grandlieu » (FR5210008) localisée à environ 6 km au nord-ouest.



Sites Classés/Inscrits

Aucun site Classé ou Inscrit n'est répertorié à proximité du secteur d'étude. Le site le plus proche correspond au « Lac de Grandlieu » (FR5210008) localisée à environ 6 km au nord-ouest.

ZNIEFF

La ZNIEFF la plus proche est localisée à 1,6 km à l'est du site étudié :

- ZNIEFF de type I (n° 520616258) : *Prairies et bois tourbeux du marais Gaté*

Du fait de l'environnement proche de nature agricole, de l'éloignement important de sites sensibles et des mesures de réduction (présence d'un bassin de rétention-régulation, conservation des haies périphériques), l'impact sur les éléments paysagers et naturels immédiats sera peu important.

Compte tenu de son éloignement et du fait des mesures envisagées, le projet de serres ne modifiera ou ne détruira aucune espèce ou habitat des sites sensibles environnants.

Les différentes prises de vue du site ont été faites le mardi 28 Juillet 2020.

Photos du site : Localisation des photos sur plan annexé n°5

P1 : Vue sur l'est depuis le nord-ouest



P2 : Vue vers le sud depuis le nord-ouest



P3 : Vue vers le sud depuis le nord



P4 : Vue vers l'ouest depuis le nord-est



P5 : Vue vers le sud depuis le nord-est



P6 : Vue vers l'ouest depuis le sud-est



P7 : Vue vers le nord depuis le sud-ouest

